

RAPPEL
aux
Entreprises

Contrats Spéciaux
de **Formation**

- **La date limite de retour des contrats 2009 est fixée au 31/12/2009**
- **La date limite de dépôt des pièces justificatives 2008 est fixée au 31/12/2009 à condition que ces pièces soient datées avant le 30 avril 2009. Passé ce délai du, aucun recours n'est recevable et le dossier est annulé*.**

*Décision du Comité de Gestion du 5.1.2009



OFPPT

*Partenaire en
compétences*

Pour plus d'informations :

Tél. 0522 62 28 02 / 0522 62 27 78/95 / 0522 62 25 19 Fax. 0522 62 25 30

dfce@ofppt.ma

Pour les coordonnées des UG-CSF régionale : voir portail CSF :

<http://csf.ofppt.org.ma>

